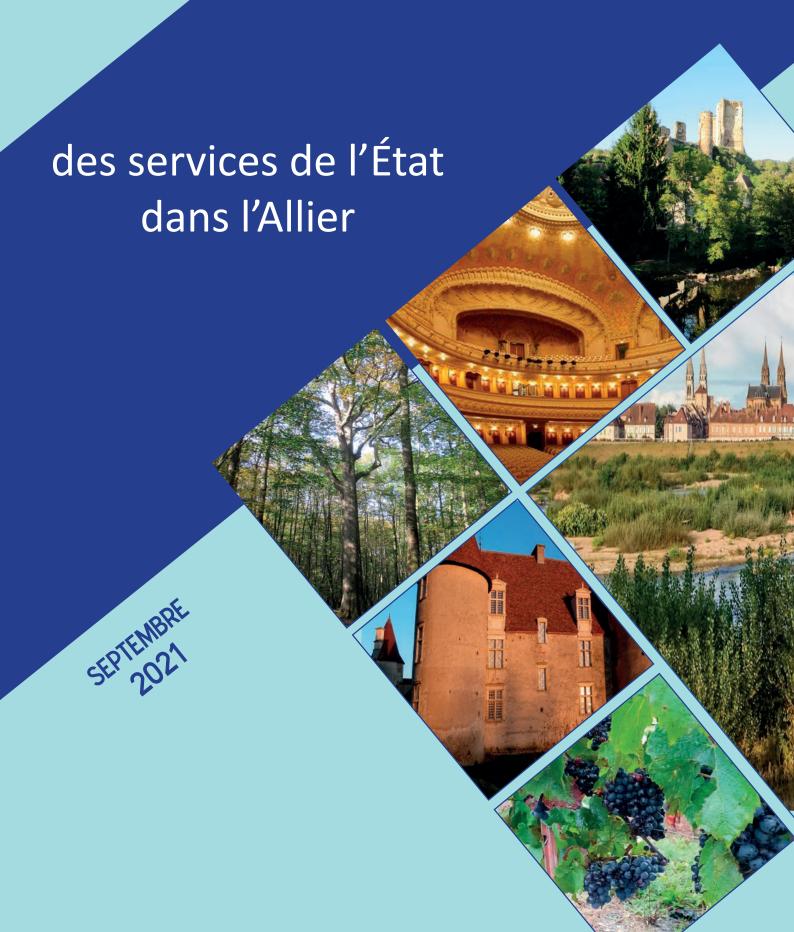


LA LETTRE



Vie des services

UNE NOUVELLE DIRECTRICE DE CABINET À LA PRÉFECTURE

Nommée par décret du 8 septembre 2021, Virginie Avérous a pris ses fonctions de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Allier.



Diplômée d'un master 2 en sciences politiques, elle a poursuivi son parcours à l'école de hautes études en santé publique (EHESP). Elle est également titulaire d'un diplôme universitaire en sciences criminelles.

Avant d'intégrer le corps préfectoral, Virginie Avérous a exercé en 2014, la profession d'inspectrice de l'action sanitaire et sociale à la direction de la cohésion sociale à Lyon, puis en 2015 au centre hospitalier « Le Vinatier » à Bron.

En 2016, elle devient responsable de service de l'agence de santé Océan Indien à Mayotte, puis en 2018, référente secteur accueil, hébergement, insertion à la direction de la jeunesse sport cohésion sociale à Mayotte.

PREMIÈRE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE POUR LA DIRECTRICE DE CABINET

Virginie Avérous a présidé la cérémonie commémorative des combats tragiques de la ferme des Mayences à Chapeau, il y a 77 ans, à la veille de la libération du département, en présence de la gendarmerie, des associations d'anciens combattants, des maires de Chapeau et Montbeugny.



JÉRÔME PIQUES, NOUVEAU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MOULINS

Nommé le 15 septembre, le nouveau procureur de la République au tribunal judiciaire de Moulins Jérôme Piques sera installé lundi 8 novembre lors d'une audience solennelle du tribunal de Moulins.

Jérôme Piques arrive de la chancellerie. Il était 1^{er} substitut à l'administration centrale du ministère de la Justice,

Il succède à Emmanuelle Fredon, devenue conseillère à la cour d'appel de Bourges au mois de juillet.

OBLIGATION D'ÉQUIPEMENT DE CERTAINS VÉHICULES EN PÉRIODE HIVERNALE

Chaque année, en période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes du département de l'Allier : Châtel-Montagne, Ferrières-sur-Sichon, La Chabanne, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Saint-Clément et Saint-Nicolas-des-Biefs (cf : arrêté préfectoral n° 2297/2021 du 28 septembre 2021).

L'objectif de cette nouvelle réglementation, issue de la loi Montagne II du 28 décembre 2016, et de son décret d'application du 18 octobre 2020, est de renforcer la sécurité des usagers de la route en réduisant les risques d'accidents liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées et en évitant les situations de blocage sur les routes, susceptibles d'entraver la progression des engins de déneigement et de secours.

Quels sont les équipements obligatoires ?

 soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles (chaussettes) permettant d'équiper au moins deux roues motrices;





• soit être équipés de quatre pneus hiver. Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des

marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".





JOURNÉES EUROPÉENES DU PATRIMOINE



À l'occasion des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre, placées sous le thème « Ensemble faisons vivre le patrimoine », la préfecture de l'Allier a proposé une visite guidée de l'hôtel préfectoral. Ce lieu chargé d'histoire et rarement ouvert au public, a accueilli des familles avides de découvertes.



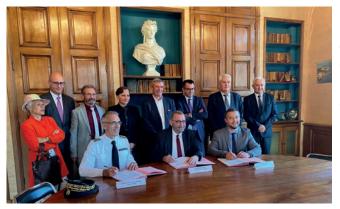
Guidées par Sophie Guet, animatrice de l'architecture et du patrimoine à Moulins Communauté, et en présence de Jean-Francis Treffel, préfet, les visiteurs ont pu découvrir les pièces de réception suivantes :

- salon Jean Moulin, bureau du premier préfet de l'Allier à la Libération,
- salle à manger de réception et son mobilier du XIXe siècle,
- grand salon «Empire» avec son parquet d'époque,
- chambre et salle de bain réservées aux visites ministérielles,
- parc de l'hôtel préfectoral



VISITE OFFICIELLE DE M. JOËL GIRAUD DANS L'ALLIER

Joël GIRAUD, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, s'est rendu dans l'Allier le lundi 13 septembre 2021.



Il a commencé sa visite par la signature de la convention de revitalisation du centre-bourg de Cerilly, visité l'association Polymorphe, puis s'est rendu à Montluçon pour procéder à la signature du protocole d'engagement CRTE / PRTE.

Le secrétaire d'État a poursuivi sa journée par une déambulation dans le village de Charroux, pour y découvrir les nombreuses réalisations de la commune.

Direction Saint-Bonnet-de-Rochefort pour la présentation de trois entreprises financées par le plan de Relance : Herbal-T, Larena, Eskiss.



Enfin pour terminer sa visite sur le territoire bourbonnais, il a rejoint la ville de Commentry labellisée « Petites Villes de Demain » pour y découvrir son patrimoine.







EXPOSITION « FEMMES BOURBONNAISES REMAROUABLES »

Du 20 septembre au 1^{er} octobre dernier, la préfecture a accueilli l'exposition « Femmes bourbonnaises remarquables » du collectif Hubertine Auclert.

Cette exposition, inaugurée par le préfet, a permis de découvrir des femmes du département de l'Allier qui se sont illustrées dans divers domaines : femmes résistantes, scientifiques, artistes, sportives, etc. Elle mettait également en avant la vie d'Hubertine Auclert, femme bourbonnaise née en 1848 et engagée pour les droits des femmes dès son plus jeune âge.



Véritable support pédagogique permettant d'enclencher des échanges autour de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment auprès des plus jeunes, l'exposition peut être empruntée gratuitement.



L'emprunt peut porter sur l'ensemble de l'exposition, ou sur quelques affiches. Un guide est alors remis afin d'accompagner la mise à disposition. Une version dématérialisée de l'exposition peut également être sollicitée.

Les personnes, associations ou collectivités qui souhaitent accueillir cette exposition et l'accompagner d'animations pédagogiques, peuvent prendre contact auprès du collectif Hubertine Auclert : collectifhauclert@gmail.com

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Mardi 28 septembre 2021, le préfet de l'Allier, Jean-Francis Treffel, a rencontré plusieurs acteurs de terrain susceptibles d'être sollicités par les victimes de violences conjugales, en suivant certaines étapes possibles de leurs parcours, même si chaque situation est particulière et non linéaire. Il était accompagné du directeur adjoint du travail, de l'emploi, des solidarités et de la protection des populations, de l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie de Moulins ainsi que de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Il s'est tout d'abord rendu au centre d'informations sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) ou les professionnelles, les bénévoles ont présenté leurs actions en matière de prévention, de sensibilisation, d'accompagnement, d'information mais également d'accueil et d'écoute à destination des victimes.

Il a ensuite visité le centre d'hébergement et de réinsertion

sociale (CHRS) de Moulins qui



dispose de places réservées aux victimes de violences conjugales. Enfin, une présentation des dispositifs existants pour la protection des victimes lui a été présenté au tribunal judiciaire de Moulins par sa présidente et l'association d'aide aux victimes Justice et Citoyenneté 03.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT LE 20 SEPTEMBRE 2021 AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier, a présenté devant le conseil départemental le rapport d'activité des services de l'État au titre de l'année 2020.

À cette occasion, il a dressé le bilan des actions menées par les services de l'État durant l'année écoulée et répondu aux questions posées par les élus départementaux.



«Dresser un bilan, c'est savoir tirer des conclusions pour se tenir prêt à relever les défis en cours et à venir et mettre en œuvre avec efficacité les politiques publiques sur notre territoire. Tel est



tout le sens de l'action que j'entends poursuivre avec détermination, proximité et dialogue auprès de tous les acteurs du département.»



<u>Télécharger le rapport 2020</u>

RÉUNIONS DES MAIRES

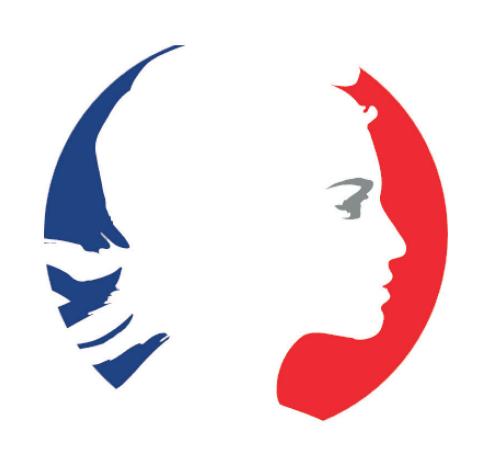
Les 22, 23 et 24 septembre, accompagné des sous-préfets d'arrondissements, des chefs des services de l'État, Jean-Francis Treffel, préfet de l'Allier, a invité les maires du département de chaque arrondissement, pour une présentation sur les sujets d'actualités, avec échanges à l'issue.



La situation sanitaire relative à la COVID-19, la carte scolaire, les structures de santé dans l'Allier, le droit à la formation des élus, les règles de procédures à suivre en cas de démissions des maires et adjoints, la planification de l'urbanisme et les subventions de l'État (DETR-DSIL), tels ont été les sujets présentés par les chefs de services de l'État aux maires.

À l'issue, monsieur le préfet a indiqué qu'il portait une attention toute particulière à la mise en œuvre des dispositifs contractuels que l'État a récemment signés avec les collectivités territoriales dans le département de l'Allier comme les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) et le programme « petites villes de demain ».

Enfin, il a remercié toutes et tous les maires du département pour leur mobilisation sans faille dont ils ont fait preuve pour protéger les concitoyens et assurer la continuité des services publics pendant la crise sanitaire.







2, RUE MICHEL DE L'HOSPITAL CS 31649 03016 MOULINS CEDEX



TÉLÉPHONE : 04 70 48 30 00 TÉLÉCOPIE : 04 70 20 57 72

COURRIEL: prefecture@allier.gouv.fr



Préfecture de l'Allier



@Prefet03

www.allier.gouv.fr